Le Mans Métropole
Communauté urbaine

21 JUIN 2018

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

Service Voirie-Circulation-Eclairage Public

Réf : ABC/PC/2018-24315
Affaire suivie par Aude BICHE-CARLIER
☎ 02.43.47.47.84

COMPTE RENDU DE REUNIONS
DES 23 OCTOBRE 2017 ET 14 MAI 2018

OBJET : **Comité de Pilotage Vélo**.

Présents réunion du 23 octobre 2017 :

- M. BATIOT, Vice-Président
- M. TOUCHE, Conseiller Communautaire
- MM. ANDRE, CHASSIGNON et METIVIER, Association Cyclamaine
- Mme MAQUIGNON, service Aménagement Urbain
- Mmes TAXIL et BICHE-CARLIER et MM. VAVASSEUR, service Voirie-Circulation-Eclairage Public

Présents réunion du 14 mai 2017 :

- M. BATIOT, Vice-Président
- MM. ANDRE et CHASSIGNON, Association Cyclamaine
- Mmes TAXIL et BICHE-CARLIER et MM. VAVASSEUR et BOBET, service Voirie-Circulation-Eclairage Public

Annotations

La présente réunion a eu pour objet de faire un état sur les projets en cours.

1- Point sur les dossiers en cours :

- Rue Paul Courboulay création d'une bande cyclable et réduction d'une file de circulation, dans le sens boulevard Demorieux vers la rue Gambetta → Travaux réalisés semaine 15, du 09 au 13/04/2018.

L'association Cyclamaine souhaite une matérialisation de chevrons dans le carrefour rue Paul Courboulay/rue du Port. Il est rappelé que ce type de marquage n'est pas obligatoire, il vise à faciliter le repérage des cyclistes et à attirer l'attention des autres conducteurs sur la présence potentielle d'un nombre élevé de cyclistes sur cette trajectoire. L'avis de Le Mans Métropole est de procéder à la matérialisation de chevrons quand cela est nécessaire. Sur la rue Paul Courboulay, il sera matérialisé des chevrons aux carrefours.

- Avenue Bollée réfection de l'ensemble de la signalisation horizontale → Travaux réalisés fin 2017. Création également d'une amorce de bande cyclable et sas vélo rue de la Mariette/avenue Bollée (à hauteur du U Express). La réfection des logos vélos dans les bandes cyclables avenue Bollée sera réalisée en mai-juin 2018.

- Gare Nord matérialisation au sol des emplacements motos → Ce marquage a été réalisé le 02 mai 2018.

- Avenue du Docteur Jean Mac création de bandes cyclables, avec une 1ére phase entre la rue Claude Monet et l'Arche de la Nature → Projet assez lourd et nécessite une étude car à certains endroits des réaménagements de voirie seront à réaliser. Il serait également plus simple de traiter l'ensemble de l'avenue entre le boulevard Nicolas Cugnot et l'Arche de la Nature.

- Avenue du Général de Gaulle autoriser les vélos dans le couloir bus, partie comprise entre la rue Courthardy et l'avenue François Mitterrand → Les cyclistes doivent emprunter les contre-allées de l'avenue du Général de Gaulle.

- Rue d'Arcole création d'une voie bus-vélos → Il n'existe pas aujourd'hui de couloir bus dans cette voie et il n'y a pas d'espace suffisant pour créer un couloir bus.

- Rue Alphonse Poitevin création d'une bande cyclable dans la partie montante entre le quai Louis Blanc et la rue Henry Delagénière → Cet aménagement nécessite de décaler la ligne axiale entre le passage piétons situé à hauteur de la rue de Saint Pavace et l'ilot du giratoire Henry Delagenière. Validation de l'association Cyclamaine. Cette bande cyclable sera réalisée prochainement.

- Boulevard Paixhans/rue de l'Arsenal/rue Scarron mieux signaler les itinéraires cyclables dans le carrefour → La bande cyclable située boulevard Paixhans, du côté impair, va être prolongée jusqu'au passage piétons, devant le n°63 rue Scarron. De plus, le débouché vélos rue Scarron sur le boulevard Paixhans, sera plus lisible, en instituant un « cédez le passage » pour les vélos. Validation de Cyclamaine. Aménagement réalisé prochainement.

- Place Adrien Tironneau mieux signaler l'accès à la piste cyclable sur le trottoir rond-point → Des logos vélos seront ajoutés dans les contre-allées de ce giratoire afin que les cyclistes perçoivent mieux l'itinéraire vélo qui longe la plate-forme tramway vers Pontlieue (piste bidirectionnelle). Marquage qui sera réalisé prochainement.

Par ailleurs, il est demandé d'indiquer un itinéraire vélo par la rue du Bourg-Bas vers la passerelle des Vendéens et qui rejoint la Promenade Newton → A étudier.

- Carrefour rue Prémartine/rue de Flore/boulevard du Général de Négrier création sas vélo → Un sas vélo a déjà été réalisé sur la rue de Prémartine, dans le sens rue du Jardin des Plantes vers le boulevard du Général de Négrier. Les autres sas vélos de ce carrefour seront réalisés prochainement.

- Rue des Jardins partie comprise entre la rue Gouin et la place de la Chasse Royale création d'un double-sens cyclable → Il est possible d'aménager un double sens cyclable rue des jardins entre la rue Gouin et la place de la Chasse Royale et dans ce sens. Validation de l'Association Cyclamaine. Aménagement réalisé prochainement dès réception de l'arrêté correspondant.

- Rue Wilbur Wright/Quai Louis Blanc sécurisation bande cyclable dans le tunnel → Les voitures remontant le tunnel se déportent systématiquement et obligent les cyclistes à se rapprocher du trottoir, au risque de chuter → Il a été proposé d'installer des bordures arrondies à hauteur de la bande cyclable dans l'ensemble du tunnel. Un réaménagement global est à étudier.

- Rue Wilbur Wright/rue des Jacobins sécurisation de la bande cyclable et mieux signaler les tourne-à-droite des vélos vers la rue 33ème Mobiles → Proposition d'installer des bordures arrondies sur cette bande cyclable et sur celle à hauteur de C&A, avenue Pierre Mendès France. Validation de l'association Cyclamaine.

- contre-allée du Boulevard Marie et Alexandre Oyon création d'une bande cyclable dans la de la sortie du parking Trouvé Chauvel jusqu'au n°25 boulevard Marie et Alexandre Oyon → Le service créera prochainement cette bande cyclable. Une réfection des bandes cyclables sera également programmée boulevard Marie et Alexandre Oyon, là où l'état du tapis le permet.

- Avenue de la Libération, à l'intersection rue d'Eichtal et boulevard Anatole France prolongement de la bande cyclable → Le service propose de créer une bande cyclable avenue de La Libération, partie comprise entre la rue d'Eichtal et le boulevard Anatole France. Un sas vélo sera également aménagé au feu à l'intersection avec le boulevard Anatole France. Validation par l'association Cyclamaine. Aménagement réalisé prochainement.

- renforcement de la signalistation horizontale des doubles-sens cyclables suivants :

- rue Montesquieu, notamment à hauteur du lycée Montesquieu,
- rue de l'Etoile, portion comprise entre la place Lionel Lecouteux et l'avenue Pierre Mendès France,
- rue Monplaisir.

2- Nouveaux projets

- création d'un itinéraire vélo (double-sens cyclable) depuis le Jardin des Plantes jusqu'à l'avenue Bollée, qui emprunterait les rues Notre-Dame, de la Presche et de l'Arche → Vu la largeur de ces voies, le service est favorable à cette disposition. Néanmoins, pour la rue de l'Arche, il faut installer un feu avec bouton poussoir au débouché sur l'avenue Bollée. Travaux à programmer.

- création de bandes cyclables sur l'avenue Bollée avant la mise en place de la ligne Chronobus → Il existe deux solutions pour créer un itinéraire vélo sur l'avenue Bollée, partie comprise entre les rues de Flore et Besnier soit la création d'un couloir bus ouvert aux cyclistes, soit la suppression d'une file de circulation afin de créer une bande cyclable. Ce projet doit être étudié et validé.

- réaménagement du boulevard Marie et Alexandre Oyon, partie comprise entre l'avenue Henri Lefeuvre et la rue Etoc Demazy → L'étude de ce projet, qui prévoit un réaménagement de façade à façade, est effectuée par le service Aménagement Urbain.

3 - Avis de l'association Cyclamaine sur les emplacements des plaques des pilotes place Saintt Nicolas

Ces plaques sont glissantes et particulièrement quand elles sont humides, Mme MAQUIGNON s'interroge sur leur implantation.
→ Accord de l'association Cyclamaine pour installer ces plaques en dehors des cheminements.

4 - Point sur l'installation des supports vélos à proximité des équipements sportifs

Suite au tableau transmis par l'assodiation Cyclamaine (voir détail ci-joint), le service installera des supports vélos à proximité des équipements sportifs suivants :

- gymnase de l'Epine → 5 arceaux vélos rue de Nice,
- gymnase C. Gounod → 5 arceaux vélos allée Frédéric Chopin,
- Stade de l'Avia → 5 arceaux vélos avenue Félix Géneslay,
- Stade des Fontenelles → 5 arceaux vélos rue d'Isaac,
- Salle Jalt → 5 arceaux vélos au niveau du parking rue Louis Crétois
- Gymnase des Glonnières → 4 devant l'entrée du gymnase rue Gréco (à la place d'une case)

Concernant les autres supports vélos, ils sont situés sur des espaces gérés par la

Ville du Mans (service Nature en Ville) ou par la Ville de Coulaines. Se rapprocher des services municipaux de ses deux communes

5 - Point sur la transmission des nouvelles demandes sportifs

M. BATIOT explique à l'association Cyclamaine la nouvelle procédure relative aux demandes transmises au service Voirie-Circulation-Eclairage Public.

Chaque demande doit être classée par ordre de priorité et transmise avant la prochaine réunion qui aura lieu en novembre 2018.

L'Ingénieur Principal

Maurice VAVASSEUR

DESTINATAIRES :
Personnes présentes

Pour information :
M. le Président,
M. le Directeur du Développement
Cellule Proximité